

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

3EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2016

26 ET 27 MAI

N° 2016/E3/031

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Christophe CANIONI
Au nom du groupe « FRONT NATIONAL »**

OBJET : Problématique du TAFTA dans notre agriculture.

Monsieur le Président,

Lors de la dernière séance de questions orales, j'ai évoqué la problématique du TAFTA par rapport à notre agriculture.

Permettez-moi de rappeler à la représentation territoriale les grandes lignes de cet accord, qui nous inquiète au plus haut point pour l'avenir de nos agriculteurs et de nos producteurs.

Cet accord vise à créer un grand marché de 800 millions de consommateurs entre les Etats-Unis et l'Union européenne avec comme conséquence une baisse des droits de douanes qui avantagera les USA. Mais, et c'est certainement l'un des points les plus importants de ce traité, il prévoit une convergence des normes réglementaires en matière alimentaire et sanitaire.

Malheureusement, l'harmonisation des normes réglementaires qui sera mise en place dans le cadre du traité transatlantique se calera sur celles en vigueur aux Etats-Unis.

Nous savons tous qu'aux Etats Unis les normes alimentaires mais aussi sociales sont moins contraignantes que les normes françaises ou européennes.

Nous avons tous entendu parler du poulet lavé au chlore, symbole absurde d'une déréglementation insensée pour le plus grand profit des géants de l'agroalimentaire. Nous savons aussi que la filière viande a massivement recours aux hormones et que certains additifs alimentaires rigoureusement interdits chez nous seront autorisés.

De même, les appellations d'origine contrôlées ne sont pas reconnues par les USA, et si les AOC, devenues avec l'harmonisation européennes AOP - Appellations d'Origine Protégées - venaient à disparaître, cela constituerait une catastrophe pour notre agriculture et pour nos labels de qualité qui sont l'âme de notre terroir.

Nos inquiétudes se sont révélées exactes, Monsieur le Président, puisque récemment, et pour ne prendre que cet exemple particulièrement symbolique, le quotidien régional titrait « Le brocciu menacé par l'accord de libre échange avec le Canada ».

Dans cet article, François Alfonsi et José Bové demandaient la saisine de la Cour Européenne de Justice, alors que les mouvements nationalistes n'ont jamais fait mystère de leur soutien à l'UE, responsable de cette situation.

Nous vous mettons devant vos propres contradictions. Nous vous demandons, Monsieur le Président, de prendre l'engagement politique de dénoncer cet accord comme seul le Front National l'a régulièrement dénoncé depuis le début des négociations entre l'UE, les Etats-Unis et le Canada.

Pour cela, et comme d'autres collectivités l'ont déjà fait, nous vous proposons de soumettre à l'Assemblée Territoriale une délibération mettant symboliquement la Corse hors TAFTA.